

Image not found or type unknown



Réparation dans mon studio

Par **nanou**, le **04/06/2012 à 08:28**

Bonjour,rnrn Je vis dans une résidence qui a 14 ans ou je loue un studio de puis 7 ans, a ce jour j'ai plusieurs petite réparations a faire. Les 2 douilles électrique et la manivelle de mon store sont cassée, et une de mes plaques électrique ne fonctionne plus, ceci du a l'usure du temps, puisque ce ne sont pas des dégradations venant de moi!rnAprès avoir informé ma proprio de ces réparations a faire, elle me soutiens qu'elles sont a ma charge.rnAlors a sa charge ou a la mienne?rnMerci d'avance pour vos réponses.

Par **cocotte1003**, le **04/06/2012 à 09:37**

Bonjour,si c'est de l'usure, c'est à la charge du bailleur sinon à la votre. Des douilles électriques usées ???? cordialement